Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco

Vol. 31 no 33 | Edmonton, semaine du 12 au 18 septembre 1997 | 20 pages | 60c

Ronald Duhamel en visite à Edmonton

Un premiers contact avec les gens d'affaires francophones

FRANÇOIS PAGEAU

Edmonton

«Faites moi part de vos priorités de développement économique, et je verrai alors ce que je peux faire pour vous aider». C'est le message que livrait l'honorable Ronald J. Duhamel, secrétaire d'État au Sciences, Recherche et Développement et à la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, lors de son passage à Edmonton le 3 septembre dernier. Ron Duhamel rencontrait, à sa demande, les gens d'affaires francophones pour déjeuner à La Cité francophone, dans le cadre de la rencontre mensuelle de l'Association des gens d'affaires d'Edmonton (AGAE).

Natif du Manitoba, Ronald Duhamel est député de Saint-Boniface depuis 1988. Il a été nommé à son poste suite aux dernières élections. En raison de ses origines, il est particulièrement sensible aux dossier des francophones hors Québec.

Une cinquantaine de personnes, dont certaines de Bonnyville, Calgary et de la périphérie d'Edmonton ont écouté la courte présentation du secrétaire d'État, qui effectuait une tournée de contact avec les francophones de l'Ouest. Il avait rencontré les Franco-Colombiens la veille et prévoyait discuter avec les Fransaskois le lendemain.

Son message laissait entendre que Diversification de l'économie de l'Ouest pourrait être en mesure d'apporter un coup de pouce aux initiatives de développement économique des francophones de l'Alberta. Un message qui fait écho à l'interministériel promis il y a quelques années déjà par Sheila Copps, ministre du Patrimoine canadien et, à l'époque, vice première ministre. «L'interministériel, j'y crois, explique Ron Duhamel. Il est évident qu'on a eu certains succès, qu'il y a eu certaines difficultés; on est en train d'améliorer le tout. J'ose croire qu'on arrivera à des solutions beaucoup plus souples qu'on a eu dans le passé, dans la majorité des cas. En ce qui a concerne les langues officielles, oui, le gouvernement canadien a certaines responsabilités. Le représentant du commissariat aux langues officielles m'a indiqué que le ministère de la diversification de l'Ouest en était un qui prend ses responsabilités au sérieux. Ça me fait chaud au coeur.»



PHOTO: François Pageau

Ronald Duhamel, de passage à Edmonton.

Par ailleurs, le secrétaire d'État, malgré sa bonne volonté, mets en garde les francophones contre des attentes excessives. «Il y a toujours un risque, lorsqu'on vient prendre la parole comme ça, que nombre de personnes croient que puisque je suis Secrétaire d'État, que je pourrai livrer nombre de choses qui ne sont pas là! Il faut quand même parler aux gens, et je le fais. La grande majorité des gens sont réalistes, il savent qu'il y a une limite aux choses qu'on peut faire.» Ron Duhamel explique que les budgets de Diversification de l'économie de l'Ouest sont assuré grâce à la coopération de plusieurs ministères, principalement celui de Pierre Pettigrew, Ressources humaines, et celui de Sheila Copps, Patrimoine Canada.

Ronald Duhamel, suite au déjeuner, rencontrait en privé quelques représentants de la chambre économique de l'Alberta. Selon ces derniers, «tout le monde était sur la même longueur d'ondes».

Un message d'amour pour la princesse

«Tu resteras dans ma mémoire pour toujours... »



Photo: Patricia Hélie

PATRICIA HÉLIE
Edmonton

Le jeune Julien Laplante et son papa Edmond, signent le livre de condoléances pour la princesse Diana, décédée le 30 août dernier, à Paris. Ils ont également profité de l'occasion pour déposer des fleurs au pied de la photo de la princesse de Galles, à la législature d'Edmonton. Sur la carte, un court message en disait long: «Tu resteras dans ma mémoire pour toujours...»

Cette semaine...

Courrier de deuxième classe
Enregistrement 1881

En cas de grève postale, durant les premières semaines, les lecteurs du *Franco* pourront se procurer *Le Franco* au bureau de l'A.C.F.A. de leur région.

Programme de contestation judiciaire

Ottawa songe à réduire de 9,1 pour cent le budget

APF

Ottawa

Le gouvernement fédéral songe à réduire de 9,1 pour cent le budget du Programme de contestation judiciaire, qui doit être reconduit dans quelques semaines. Une telle coupure réduirait le budget annuel de 250 000 $.

Le Programme permet aux individus de défendre devant les tribunaux les droits linguistiques et les droits à l'égalité qui leur sont reconnus dans la Charte canadienne des droits et libertés. Il a été remis sur les rails par les libéraux en 1994 à la suite à une promesse électorale inscrite dans le premier Livre rouge, après avoir été aboli par le précédent gouvernement conservateur.

Renouvelé le 12 octobre 1994 pour une durée de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'au 31 mars 1998, le Programme est doté d'une enveloppe budgétaire de 2,75 millions par année qui est répartie comme suit: 550 000 $ pour les droits linguistiques, 1 650 000 $ pour les droits à l'égalité et 550 000 $ pour l'administration. Les bureaux sont à Winnipeg, où travaillent six employés à plein temps et deux employés à temps partiel.

Cette aide financière a permis aux minorités francophones de partout au pays de faire reconnaître leurs droits en matière de gestion scolaire. La cause la plus importante à ce jour demeure l'arrêt de la Cour suprême dans l'affaire Mahé (1990), qui a pour la première fois défini le droit de gestion des parents francophones. Cette victoire historique a été le moteur de nombreuses causes similaires devant les tribunaux inférieurs du pays, qui ont toutes été remportées par les parents francophones.

Depuis 1994, le Programme a accepté de financer 47 causes linguistiques et 164 causes portant sur les droits à l'égalité. La plupart de ces causes n'ont pas encore connues leur dénouement devant les tribunaux et n'en sont qu'au stade de l'élaboration.

Le directeur général du Programme de contestation judiciaire, François Boileau, ne cache pas sa crainte de ne pouvoir financer les nouvelles causes si le gouvernement libéral décidait de réduire le budget. Selon ses calculs, si les causes actuelles se rendaient jusqu'au plus haut tribunal du pays, il en coûterait 709 000 $ pour le volet des droits linguistiques et près de 7 millions pour les droits à l'égalité: «C'est très long une action en justice. On a peur de manquer d'argent pour financer les nouvelles causes», explique M. Boileau. Il rappelle qu'il a fallu sept ans en Colombie-Britannique avant que les francophones obtiennent finalement un jugement leur accordant la gestion scolaire.

Il reste pourtant de l'argent dans les coffres du Programme. Au cours des trois premières années fiscales (31 mars 1994 au 31 mars 1997) on a réussi à dépenser seulement 53 pour cent du budget réservé pour les droits linguistiques et 62 pour cent du budget pour les droits à l'égalité. Explication de François Boileau: la première année fiscale n'a pas été très productive puisque le financement n'a été confirmé qu'en octobre 1994. Il a ensuite fallu embaucher du personnel, trouver et aménager des locaux à Winnipeg, roder l'équipe et faire connaître à nouveau l'existence du Programme.

Au cours des deux années fiscales où le Programme a été pleinement opérationnel, le Comité des droits linguistiques a d'ailleurs dépensé 79 pour cent de son budget, comparativement à 94 pour cent pour le Comité des droits à l'égalité. Au 31 mars 1997, le volet linguistique avait donc accumulé une somme de 780 975 $ et le volet égalité, 1 859 491 $. Le Programme accorde 50 000 $ pour le financement d'une cause en première instance, et 35 000 $ pour les appels jusqu'en Cour suprême, pour un maximum possible de 120 000 $.

Si on n'arrive toujours pas à dépenser la presque totalité du budget consacré aux droits linguistiques, c'est que les francophones ont surtout consacré leurs énergies à débattre devant les tribunaux de leurs droits à l'éducation: «La plupart des causes portaient sur les droits à l'éducation, ce qui explique pourquoi on n'a pas dépensé toutes les sommes disponibles» indique Me Boileau. Pourtant, dit-il, les articles 16 à 20 de la Charte pourraient aussi faire l'objet d'une contestation judiciaire, notamment les articles 16 sur l'égalité des deux langues officielles au Canada et au Nouveau-Brunswick, et l'article 20 sur la langue de service dans les institutions fédérales. L'article 20 pourrait particulièrement intéresser les francophones qui sont inquiets des impacts négatifs du transfert de juridiction de services fédéraux en faveur des provinces.

Le ministère du Patrimoine confirme la volonté du gouvernement de réduire le budget du Programme de 9,1 pour cent. Selon l'agent des relations avec les médias, Robert Bousquet, il s'agit toutefois «d'une hypothèse de travail» et les discussions se poursuivent entre les parties. En fait, ce n'est pas le ministère du Patrimoine mais plutôt le Conseil du Trésor qui souhaite réduire sa contribution au Programme, qui s'élève à 1,5 million par année. Selon M. Bousquet, le Conseil du Trésor veut ainsi «refléter le climat de décroissance au gouvernement.»

Le gouvernement fédéral pourrait profiter de la tenue de l'Assemblée générale annuelle du Programme de contestation judiciaire, qui doit avoir lieu le dimanche 28 septembre à Ottawa, pour présenter son offre de contribution.

Surdité chez les agriculteurs

Vaut mieux prévenir que ...

Sandra Poirier

l'Eau vive

REGINA - **Nombreux sont les dangers qui menacent la santé des familles qui vivent sur les exploitations agricoles. Les produits chimiques, les carburants, les produits vétérinaires, la poussière, ne sont que quelques exemples de menaces auxquelles sont exposés régulièrement les agriculteurs.**

Aussi, le bruit dégagé par les machineries agricoles représente une grande menace pour les agriculteurs. Des recherches ont démontré que la perte d'audition est plus élevée parmi la collectivité agricole que chez les autres personnes qui ont le même âge.

Les agriculteurs utilisent sur une base régulière de l'équipement agricole. Le bruit excessif dégagé par la plupart des machineries utilisées telles les tracteurs, les séchoirs à céréales, les tronçonneuses et même les radios dans les tracteurs à cabine hermétique et les moissonneuses-batteuses augmente les risques de perte de l'ouïe chez les agriculteurs. Ce risque est considérable puisque les agriculteurs se servent de l'équipement régulièrement ou pendant de longues périodes.

Une des principales raisons résulte du fait que ceux-ci utilisent la radio afin de couvrir les bruits de fond. Le volume sonore s'en trouve très élevé puisque le nombre de décibels produit par les machineries varient entre 70 et 135 décibels. La moyenne acceptable de volume sonore pour une journée de huit heures est de 85 décibels. Pour toute augmentation de trois décibels, la durée maximum d'exposition sécuritaire diminue de moitié.

Conseils

Ainsi, vient l'importance de porter des protecteurs acoustiques. Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAAC), la Coalition canadienne pour la santé et la sécurité en milieu agricole (CCSSMA) et la Fédération canadienne de l'agriculture conseillent afin de prévenir la perte d'audition de porter lors de l'utilisation d'équipement bruyant des bouche-oreilles ou autres protecteurs oriculaires approuvé par l'Association canadienne de normalisation (CSA).

Plusieurs de ces protecteurs peuvent être achetés dans les pharmacies, chez les concessionnaires d'équipements ou auprès des compagnies de fournitures e sécurité.

Saviez-vous?

Si le bruit est tel qu'à un mètre (3 pieds) de votre partenaire vous devez élever la voix pour couvrir le bruit de fond, le volume sonore est probablement assez fort pour vous endommager l'ouïe.

L'ouïe peut être endommagée de façon permanente par un bruit fort et soudain comme la détonation d'un fusil.

Il n'y a pas que les accidents physiques, pouvant survenir à tout moment sur les champs, qui font partie intégrante de la sécurité agricole; souvent, divers symptômes se font sentir graduellement, après un certain nombre d'années d'expositions multipliées.

S.O.S. Montfort s'en prend au premier ministre:

On ne peut croire que Jean Chrétien approuve

(APF)

Ottawa

Trois semaines après avoir finalement appris le sort qui était réservé au seul hôpital francophone de soins spécialisés complets en Ontario, S.O.S. Montfort tire ses premiers coups de canon...en direction du premier ministre Jean Chrétien!

Dans une lettre adressée au premier ministre, la présidente de S.O.S. Montfort, Gisèle Lalonde, s'étonne de la réaction positive attribuée à M. Chrétien par le premier ministre de l'Ontario, Mike Harris, à peine 48 heures après l'annonce par la Commission de restructuration des services en santé de l'Ontario.

«Nous ne pouvons croire que le Premier ministre du Canada, chef d'un parti qui a toujours pris à coeur le sort de la minorité francophone, et qui a en retour bénéficié de l'appui massif de cette communauté, puisse, après avoir pris pleinement connaissance du dossier, continuer d'être d'accord avec une décision aussi discriminatoire à notre endroit,» écrit Mme Lalonde.

Le premier ministre Mike Harris avait à l'époque indiqué aux journalistes qu'il avait reçu un appel du premier ministre Chrétien et que ce dernier lui accordait son appui dans ce dossier. Le bureau de M. Chrétien avait confirmé la teneur de cet appel.

«Il est difficile pour nous, de la communauté franco-ontarienne, de comprendre comment vous avez pu voir dans la décision de la Commission de restructuration des services en santé en Ontario une solution acceptable,» s'interroge Mme Lalonde. C'est qu'après une «judicieuse analyse» du rapport de la Commission, S.O.S. Montfort en vient en effet à une toute autre conclusion: «l'Hôpital Montfort, le seul hôpital où les francophones de l'Ontario peuvent être soignés dans leur langue 24 heures par jour, sept jours par semaine, n'existera plus d'ici peu.»

Mme Lalonde qualifie de «marché odieux» et de «chantage indigne» la proposition de la Commission visant la création d'un réseau des services de santé en français dans la capitale, sous la direction de l'Hôpital Montfort: «En échange de cet acte de fausse générosité, on nous demande d'accepter la mort du seul hôpital où les droits des francophones soient pleinement respectés,» indique dans sa lettre la présidente de S.O.S. Montfort.

Mme Lalonde laisse aussi clairement entendre que la lutte ne fait que commencer: «C'est de nous prendre pour des imbéciles que de penser que nous puissions docilement accepter d'être une fois de plus consacrés comme citoyens de deuxième classe.

Elle invite enfin le premier ministre à consulter le Commissaire aux langues officielles Victor Goldbloom, médecin de profession et bien au fait de la situation, pour comprendre l'opposition des Franco-Ontariens à la décision de la Commission.

Montfort

On se battra devant les tribunaux

(APF)

Ottawa

Tout indique que l'Hôpital Montfort se battra bientôt devant les tribunaux pour faire respecter le droit des Franco-Ontariens à recevoir des soins de santé complets dans un établissement francophone.

Le conseil d'administration de l'hôpital a retenu les services de la firme d'avocats de la capitale Nelligan-Power, qui prépare la cause que Montfort entend porter devant les tribunaux. On n'attend que la conclusion des négociations qui ont présentement cours avec des représentants de la Commission de restructuration des soins de santé de l'Ontario et les intervenants du monde de la santé, avant de donner le feu vert à une action en justice.

L'avocat chargé du dossier, Me Ronald Caza, estime en effet que la teneur du rapport final de la Commission, qui a été déposé le 13 août dernier, ouvre la porte à des discussions qui pourraient finalement permettre à Montfort d'offrir toute la gamme minimale de services en français aux francophones. Me Caza dit avoir trouvé dans le rapport de la Commission «des éléments de négociation.»

La présidente du conseil d'administration de l'Hôpital Montfort, Michelle de Courville Nicol, prévient que si les discussions mènent l'hôpital à sa perte, les tribunaux seront immédiatement saisis d'une demande d'injonction. On a d'ailleurs annoncé la création d'un Fonds de la résistance, qui servira justement à défrayer les coûts d'une contestation judiciaire jusqu'en Cour suprême s'il le faut.

«Si nous acceptons la décision de la Commission sans réagir, il est maintenant clair que nous accepterions le commencement de la fin. Nous n'avons donc pas le choix que d'agir, et d'agir vite» précise Mme De Courville Nicol.

En vertu de cette décision du 13 août, Montfort devra fermer sa salle d'urgence et transférer ses services de cardiologie et tous ses programmes médicaux de longue durée vers d'autres hôpitaux «bilingues» de la capitale d'ici le 31 mars 1998. Le budget sera amputé de plus de 40 pour cent et seuls les services de chirurgie d'un jour, un centre de naissance de 15 lits et un centre de santé mentale de 51 lits seront maintenus en place.

«La pénible vérité est donc que Montfort, si l'on doit obéir docilement aux ordres de la Commission, ne sera plus un hôpital communautaire, mais une clinique» estime Mme De Courville Nicol, qui a analysé sous toutes ses coutures le rapport final de la Commission avant d'annoncer que l'hôpital se battra jusqu'au bout, advienne que pourra: «Abandonner maintenant serait un geste irresponsable envers la collectivité que nous prétendons servir».

Me Ronald Caza entend plaider que la Charte canadienne des droits et libertés protège la collectivité franco-ontarienne dans son ensemble contre la discrimination, en vertu de l'article 15 portant sur les droits à l'égalité. Selon Me Caza, les francophones auraient donc droit à «des services équivalents et égaux» au reste de la population. Le hic, c'est que nul part dans la Charte est-il fait mention que les minorités linguistiques ont des droits particuliers en matière de soins de santé dans leur langue. Personne n'a encore tenté de plaider une telle cause devant un tribunal mais l'Hôpital Montfort, qui n'a plus rien à perdre, est vraiment déterminée à jouer cette carte: «Un gros défi» reconnaît d'emblée l'avocat qui ajoute: «Lorsque tu représentes les minorités, ce sont toujours des causes très difficiles.»

La présidente du mouvement S.O.S. Montfort, Gisèle Lalonde, encourage d'ailleurs le conseil d'administration à aller de l'avant devant: «On n'a pas le choix. On a rien à perdre». Après six mois d'une lutte épuisante et acharnée, Mme Lalonde a annoncé qu'elle passait maintenant le flambeau aux juristes. Ce qui ne l'a pas empêché de lancer un dernier avertissement à tous les Canadiens: «Si nous ne gagnons pas en cour, nous ne serons pas les seuls perdants», une allusion claire sur les conséquences politiques au niveau national d'un éventuel échec des Franco-Ontariens.

Elle a qualifié le rapport de la Commission de restructuration des soins de santé de «plan machiavélique», qui cherche à diviser les francophones et les anglophones de la capitale: «C'est pas une clinique qui va aller dire à un gros hôpital ce qu'il a à faire». Mme Lalonde fait ici référence au nouveau mandat de l'Hôpital Montfort, qui devra s'assurer que les services en français seront offerts dans les hôpitaux de la capitale qui ont été désignés par la Commission à cette fin. Sans parler des syndicats qui, dit-elle, n'accepteront pas «de faire entrer des bilingues dans des hôpitaux où on ne reconnaît pas le bilinguisme».

Elle prédit aussi que le ressac contre les francophones, qui existe présentement à Ottawa, «va augmenter de plus en plus». Elle lance enfin un appel «à tous les Canadiens qui respectent les minorités», et qui pensent que Montfort doit rester ouvert, à faire parvenir de l'argent au Fonds de la résistance.



ÉDITORIAL

Dans mon temps, c'était pas pareil

Le temps de la rentrée scolaire a sonné. Des milliers de parents mettent au point des horaires complexes afin de réussir à conjuguer bureau, école, garderie, activités parascolaires et travaux domestiques. De grandes décisions doivent être prises: faut-il faire les lunchs le soir ou le matin? Qui prend son bain la veille? Qui prend sa douche le lendemain? Et la sempiternelle question, insidieuse, dérangeante, qui chaque jour sème l'angoisse au sein des familles: qu'est-ce qu'on va porter aujourd'hui? Posée comme ça, simplement, la question paraît anodine. Et pourtant, Dieu sait combien de séparations douloureuses, combien de divorces mesquins sont à l'origine de ce problème domestique.

Sans parler des relations parents-enfants. Il faut avoir connu les engueulades gargantuesques portant sur les T-shirts de marque *Ikeda*, les jeans de marque *Levi's*, les vêtements de sport *Adidas*, les chaussures *Nike* et autres bastions de la consommation nord-américaine pour comprendre l'importance du code rigide de la mode adolescente et son refus du moindre écart. Sans s'attarder sur le prix de ces vêtements (suffisamment élevé pour justifier la prise d'une seconde hypothèque sur une maison), c'est le manque d'esprit pratique des ados qui me donne froid dans le dos. En fait, ce serait plutôt eux qui auraient froid...On n'aime pas le seul manteau qu'on a? Qu'à cela ne tienne, on se promènera en camisole par moins 5 degrés. Des bottes??? Quelle horreur! Vive les espadrilles qui foulent allègrement la neige et bravent avec insouciance les froids sibériens des janviers albertains.

J'en vois quelques-uns qui ont un sourire narquois accroché aux lèvres en lisant ces lignes. C'est que vous n'avez pas d'enfants, où que vous en êtes encore un.

Dans mon temps, (je ne suis pas vieux, mais je m'arroge le droit d'utiliser cette expression consacrée) dans mon temps, dis-je, on portait des uniformes pour aller à l'école! Un veston ou un débardeur, avec une chemise et une cravate ou un col roulé (on avait même inventé le col roulé tout court, qu'on se passait par-dessus la tête et qu'on insérait dans la chemise; fallait vraiment vouloir...). Il faut dire qu'on se dépêchait à la sortie de l'école de se débarrasser du veston, d'envoyer promener le col et qu'on apportait même des jeans pour se changer avant de retourner à la maison. Les manteaux et les souliers vernis prenaient le bord et même s'il faisait froid, on était si bien en t-shirt qu'on... Euh.... Attention! Ce n'était pas la même chose dans mon temps...

François V. Pageau





COURRIER DU LECTEUR

Edmonton, 6 septembre 1997

Monsieur Lionel Bonneville
Directeur régional de CBXFT

Monsieur,

J'ai été très surprise d'apprendre votre décision de ne pas diffuser en direct dans l'Ouest Canadien les funérailles de Lady Diana Spencer, Princesse de Galles. J'ai été surprise de cette décision car on me confirmait à Montréal, la télédiffusion de cet événement en direct.

Bernard Derôme lui-même le soulignait au téléjournal en spécifiant que la télédiffusion se faisait en direct de Londres.

Loin de moi l'idée d'être plus monarchiste que Sa Majesté elle-même mais je trouve incompréhensible que l'on me dise "qu'on avait sous-estimé l'importance médiatique de l'événement."

Le monde entier n'en avait que pour cet événement depuis une semaine mais à Régina on a sans doute voulu économiser du temps supplémentaire sur le dos des téléspectateurs francophones de l'Ouest. Et ensuite vous vous demandez pourquoi les téléspectateurs francophones ne sont pas plus nombreux. "Pour en savoir plus" c'est sur CBC qu'il fallait compter le 6 septembre dernier. J'ai peur pour les Olympiques de Nagano...

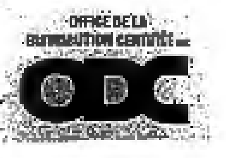
Lyne Lemieux
Edmonton



Directeur: François Pageau
Adjointe Admin.: Micheline Brault
Journaliste: Patricia Hélie
Infographiste: Charles Adam

Fondation Donatien-Frémont, Inc.

Office de la distribution certifiée



APF

Le Franco est membre de l'APF. Au niveau national, il est représenté par OPSCOM. Le Franco est imprimé par Gazette Press Ltd. de Saint-Albert. Reproduction des textes, en tout ou en partie, est autorisée avec mention de la source. Les clients ont 15 jours après la date de parution pour nous signaler des erreurs. La responsabilité pour toute erreur de notre part dans une annonce se limitera au montant payé pour seulement la partie de l'annonce qui contient l'erreur, si l'erreur est celle du Franco.



#201, 8527 - 91e rue, Edmonton (AB) T6C 3N1
téléphone: 465-6581 télécopieur: 469-1129

Correspondants:
Calgary – Alain Bertrand
Centralta – Marie Blanchet, Lucienne Brisson
Fort McMurray – Nicole Pageau
Lethbridge – Mireille Dumas
Plamondon – Joël Lavoie
Médecine Hat – Carole Simard
Red Deer – Claire Hélie
Rivière-la-Paix – Noëlla Fillion
Saint-Paul – Martin Brault

CAHIER SPÉCIAL

1997 RENTRÉE SCOLAIRE

Septembre 1997: quatrième rentrée scolaire depuis l'obtention réelle de la gestion scolaire en Alberta. Quatre conseils scolaires, trois conseils de coordination et 17 écoles plus tard, l'éducation française en Alberta se transforme à une vitesse vertigineuse.

De l'immersion à l'école homogène, du préscolaire à l'université, le chemin a été long, ardu et les combats multiples. Aujourd'hui, on parle beaucoup plus de recrutement que de revendications politiques, on fait plus d'administration que de manifestations.

Consolider les acquis, c'est ce qui semble motiver les gestionnaires de nos écoles. À ce mot d'ordre on pourrait aussi ajouter construction, rénovation, revitalisation.

De Fort McMurray à Lethbridge, l'éducation française s'enracine dans les communautés qui reprennent vie autour de ces foyers de culture que sont les écoles homogènes française de l'Alberta.

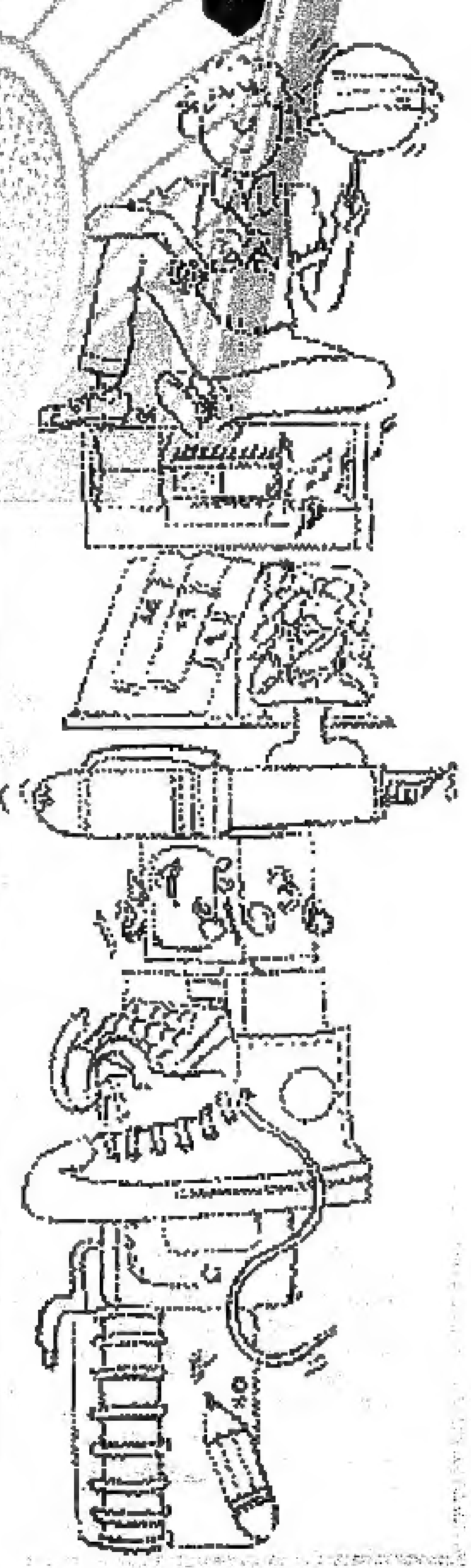
C'est pour mieux faire connaître nos institutions d'enseignement que Le Franco s'associe à ses commanditaires pour offrir aux lecteurs ce cahier spécial consacré à la rentrée scolaire 1997.



Le soleil entrait pleine fenêtre dans la nouvelle classe de Julie Bouchard-Dallaire à l'école Citadelle de Legal



La rentrée scolaire, ça va de la prématernelle à l'université. Les étudiants universitaires de la Faculté Saint-Jean pourront se concentrer sans interruptions sur leurs études, puisque les travaux de rénovations sont entièrement terminés.



École publique d'Edmonton

On mise sur l'éducation stratégique



Après plusieurs années de travail acharné de la part du comité de parents pour l'école non-confessionnelle, les premiers élèves de la toute première école publique francophone d'Edmonton ont commencé les classes dans les locaux de l'aile sud de l'école Père-Lacombe, située dans le nord de la ville.



PHOTO: Patricia Hélie

Ginette Marcoux, directrice de l' école publique d'Edmonton

Pour la directrice de l'école, Mme Ginette Marcoux, même si le dossier de l'école publique a fait couler beaucoup d'encre avant même qu'elle n'existe, il n'y a aucune pression supplémentaire. «Je ne suis pas trop informée de ce qui s'est passé avec le projet. Moi, mon histoire a débuté la deuxième semaine du mois de juin, le jour où j'ai accepté la position. Les défis que j'y vois sont au niveau de l'identité de l'école, de sa vision et de sa mission. Il faudra aussi trouver un nom à l'école. Dans les défis, je vois aussi, entre autres, apprendre à connaître la clientèle, connaître les enfants, connaître leur réalité de francophone, quels sont leurs besoins. Il faudra également apprendre à connaître qui sont les parents qui voulaient cette école publique. C'est d'être à leur écoute, découvrir leurs besoins, leurs intérêts, leurs points forts, leurs talents, qu'est-ce qu'ils sont prêts à amener à l'école.»

Une nouvelle école implique la mise sur pied et la définition de bien des choses. Tout est à penser, tout est à faire. Du côté de l'approche pédagogique, la nouvelle directrice entend mettre l'accent sur l'enseignement stratégique. «C'est quelque chose de très important que de montrer aux enfants à apprendre, de leur fournir des stratégies pour être capable de relever tous les défis qu'ils ont dans les apprentissages. Même au niveau social, s'ils ont un problème avec un ami, comment résoudre le problème au point de vue stratégique, le rendre autonome, l'amener à articuler des façons d'apprendre et non pas de lui dire: voilà, c'est la façon de le faire. C'est de s'ouvrir, de lui donner un éventail d'outils pour apprendre.»

Même si elle n'a jamais travaillé en français, Mme Marcoux a eu la chance de travailler en milieu minoritaire, que ce soit avec une classe d'accueil multiculturelle à Ottawa ou dans des écoles d'immersion. Mais c'est l'aventure qui l'a poussée à postuler à la direction de la nouvelle école et ainsi quitter l'école McKernan où elle enseignait depuis cinq ans. «C'est l'aventure et l'idée que j'avais entendu dire qu'on allait offrir des classes jumelées qui m'ont amenée à postuler, explique Mme Marcoux. J'adore les classes jumelées, j'y voit tellement d'avantages, surtout quand on a les élèves deux années de suite. Quand j'ai vu ça je me suis dis, les classe jumelées, ça m'intéresse et les écoles francophones aussi. On dirait que vient un temps dans ta carrière où tu as besoin d'un changement, tu veux essayer quelque chose de nouveau. C'est comme ça que j'ai accepté le défi de venir dans une école francophone.»

Native de Québec, Mme Marcoux croit énormément aux bienfaits des classes à niveaux multiples. «J'aimerais que ça devienne un choix pédagogique et non un choix administratif. Sur le plan pédagogique, il y a plusieurs avantages à avoir les enfants sur plus d'un niveau, surtout du côté des objectifs de programmes. Par exemple, les objectifs de deuxième année et ceux de troisième année se ressemblent. En deuxième année, c'est d'initier les objectifs et en troisième de les consolider. Ça permet vraiment de nuancer les objectifs, il y a beaucoup de travail coopératif: les élèves de troisième année peuvent aider les deuxième année dans des jeux de rôles, les deuxième année apprennent des troisième année. Ils voient aussi que, s'ils passent une autre année avec toi dans la classe, ils vont pouvoir avoir aussi ce rôle de modèle et de *leader* dans un groupe.»

Jusqu'à maintenant, l'école publique d'Edmonton, qui devrait normalement être nommée au cours de l'année, a recruté 35 inscriptions, de la maternelle à la sixième année. Ça représente 50% du nombre qui avait été fixé l'hiver dernier par le Conseil scolaire du Centre-Nord comme condition à l'ouverture de l'école.

Les maternelles à temps plein font leur entrée



Photo d'archives



Depuis le 2 septembre, le programme de maternelle à temps plein est une réalité dans certaines écoles de l'Alberta, en grande partie dans celles du Conseil scolaire du Nord-Ouest.

Au cours de l'automne dernier, le Conseil scolaire du Centre-Nord, a voulu explorer la possibilité de mettre sur pied les maternelles à temps plein dans ses écoles. C'est ainsi que le comité du préscolaire a vu le jour et qu'une année de recherches et de rencontres avec le personnel d'écoles des autres provinces, là où le programme existe déjà, a été entamée.

Le 17 mars dernier, avec entre les mains un rapport du comité révélant les avantages et les bienfaits pour le développement de l'enfant de fréquenter les maternelle cinq journées entières par semaine, le Conseil a approuvé le projet. Cependant, les parents qui préfèrent y envoyer leurs enfants seulement cinq demi-journées par semaine pourraient également le faire.

Selon un sondage maison, le programme à temps plein est très bien acceptée par les parents puisqu'on enregistre une hausse du nombre d'élèves dans les classes de maternelle et que la grande majorité des jeunes y sont inscrits à temps plein. Par exemple, l'école Citadelle de Legal accueillait six jeunes l'an dernier contre 15 cette année. De ce nombre, seulement deux sont inscrits à demi-temps. À Red Deer, sept jeunes fréquentent cette année la maternelle, soit quatre de plus que l'an dernier. Les petits sont tous inscrits à temps plein. Du côté de l'école Père-Lacombe, 24 jeunes sont en maternelle contre 18 l'an dernier. De ce nombre, trois élèves ne sont pas encore assurés de fréquenter l'école toute la journée ou à temps partiel.

Pour le Conseil scolaire du Centre-Nord, l'implantation du programme de maternelle à temps plein est un outil de recrutement. «Si nous sommes les premiers à initier le programme, ça nous donne un avantage pour attirer les francophones, confiait M. Denis Tardif, le président du Conseil scolaire, en mars dernier. C'est aussi une pratique saine et pédagogiquement avantageuse, qui se prête bien au développement de l'élève, à son développement linguistique en milieu minoritaire.»

Le Conseil du Centre-Nord n'est pas le seul à voir les avantages du programme de maternelle à temp plein puisque le conseil de coordination du Nord-Est (Fort McMurray) a également décidé de l'offrir dès cet automne.

Région Nord-Est

On veut grandir encore

PATRICIA HÉLIE
Fort McMurray

Fraîchement installée dans le nouveau Centre scolaire communautaire, l'école Boréal de Fort McMurray accueille cette année près de 90 élèves de la maternelle à la huitième année.

Outre les nouveaux locaux, l'école Boréal offre maintenant, tout comme le Conseil scolaire du Centre-Nord, le programme de maternelle à temps plein. «Le conseil de coordination de Fort McMurray a décidé d'offrir la maternelle à temps plein dans le but d'aller chercher plus de jeunes et de favoriser le recrutement, explique Mme France Boulanger, la vice-présidente du conseil de coordination. Jusqu'à maintenant nous avons une douzaine de jeunes, ce qui représente l'objectif que nous nous étions fixé.»

Pour l'ensemble de l'école, plusieurs nouveaux étudiants se sont inscrits, ce qui n'a malheureusement pas changé le nombre d'élèves dans l'école puisque le déménagement a aussi eu l'effet d'une perte d'inscriptions. «On est parti d'un coin de la ville pour une autre partie de la ville, explique Mme Bélanger. C'est un petit peu plus isolé et on en a perdu quelques-uns à cause de ça. On a perdu peut-être une quinzaine de jeunes et on en a gagné à peu près le même nombre.»

À plus long terme, le conseil de coordination du Nord-Est voudrait peut-être devenir un conseil scolaire ou se joindre à un autre conseil scolaire francophone. Pour l'instant, le conseil de coordination et l'école Boréal est gérés par le conseil scolaire public anglophone. «En devenant un conseil scolaire, c'est beaucoup de responsabilités, estime Mme Bélanger. Il faut faire les paies et les règlements, comme une commission scolaire. On a déjà parlé de mettre sur pied notre propre conseil mais je pense que si on pouvais s'unir avec un autre conseil scolaire, comme Lethbridge l'a fait avec le conseil du Centre-Nord, ce serait mieux. On en parle un peu, mais ce sont des buts à long terme.»

Queen's Park et Sainte-Marguerite-Bourgeoys:

Deux nouvelles écoles à Calgary

PATRICIA HÉLIE

Calgary

L'année scolaire 1997-98 est marquée du sceau de la nouveauté pour les gens de Calgary. Avec le rapatriement des écoles Sainte-Anne et du Pavillon Saint-Paul sous le toit de la nouvelle école Sainte-Marguerite-Bourgeoys et avec l'ouverture de la première école publique francophone, Queen's Park, les gens de Calgary sont loin de s'ennuyer!

La nouvelle construction qui fait partie du Centre scolaire communautaire, l'école Sainte-Marguerite-Bourgeoys, est attendue par les Calgaréens depuis déjà huit ans. «On ne voulait pas ajouter une école, on voulait remplacer les deux écoles existantes par un seul établissement d'enseignement pour francophones», précise Mme Suzanne Sawyer, présidente du Conseil de coordination du centre-sud.

Le déménagement a porté fruit puisque les 427 élèves de l'année dernière se sont transformés en 620 pour l'année qui commence. Il faut dire que l'ancien établissement n'était pas tellement bien situé. Près d'un hôtel très fréquenté, il était facile de trouver toutes sortes de choses dans la cour d'école. L'établissement était également en face d'une usine de transformation de poulet. «Mes enfants revenaient de l'école en disant qu'ils avaient vu des poules courir le cou coupé... », ajoute Mme Sawyer.

Pour la présidente du conseil de coordination, le fait que l'école Sainte-Marguerite-Bourgeoys soit une nouvelle construction a influencé l'augmentation du nombre d'inscriptions. «Tout le monde est maintenant prêt à envoyer son enfant dans ce nouvel établissement. Aussi, toute la promotion qui a été faite par le conseil de coordination y est certainement pour quelque chose.»

La nouvelle école a été construite pour accomoder 500 étudiants. Avec les 620 inscriptions, on a déjà dû ajouter des portatives à une construction qui vient tout juste d'être achevée. «On a toujours dit à la commission scolaire de bâtir pour au moins 600 élèves. Ils n'ont jamais voulu», explique la présidente du conseil de coordination.

Comme les écoles francophones de Calgary sont encore sous la juridiction des conseils scolaires anglophones, c'est la Commission scolaire catholique qui a décidé du nom de la nouvelle école. Comme le nom de Sainte-Marguerite-Bourgeoys (écrit à l'ancienne) avait déjà été proposé lors de l'ouverture de l'ancienne école Sainte-Anne, c'est celui qu'ils ont retenu.

Une école publique

Calgary se dote aussi d'une autre école de langue française: l'école publique Queen's Park. Gérée par la Commission scolaire publique de Calgary, la nouvelle école n'a pas mis de temps à être sur pied après la demande officielle des parents. «Ça faisait des années qu'il y avait des parents qui voulaient une école publique et qui se demandaient pourquoi il n'y en avait pas, se rappelle Mme Sawyer. Il fallait seulement qu'une demande soit faite auprès de la commission scolaire!»

«Au mois de mai 1996, Odyle Rolin et son comité de parents ont fait une demande auprès de la Commission scolaire publique. Deux semaines plus tard, on avait une rencontre avec la commission scolaire. Ils ont dit oui immédiatement et, pas longtemps après ils ont embauché Fernand Bourassa en qualité de consultant et de président du comité d'établissement pour l'école francophone du conseil scolaire public.»

Encore une fois, le conseil de coordination et le comité de parents ont mis la main à la pâte pour faire la promotion et le recrutement d'élèves pour leur nouvelle école. Mission accomplie, l'école publique accueille près de 70 élèves, de la maternelle à la cinquième année.

Les parents des élèves de la nouvelle école publique ont également fait une demande auprès de leur commission scolaire afin de pouvoir bénéficier d'un programme de maternelle à temps plein. «La commission scolaire a le dernier mot et a dit non pour que toutes ses écoles soient sur le même pied», explique encore Mme Sawyer.

Donc, tant et aussi longtemps que Calgary n'aura pas son propre conseil scolaire et la gestion de ses écoles, la maternelle à temps plein ne verra pas le jour dans les écoles françaises de Calgary, à moins que les parents ne récupèrent la gestion.

«Les parents n'ont pas voulu de la gestion scolaire lorsqu'ils auraient pu l'avoir, par loyauté envers la Commission scolaire catholique de Calgary qui avait entrepris le projet de construction de l'école Sainte-Marguerite-Bourgeoys, explique Mme Sawyer. Pour moi, il n'y a aucun doute: si on avait décidé de prendre la gestion scolaire, on n'aurait jamais eu notre Centre scolaire communautaire, le ministre aurait dit de garder nos vieilles écoles.»

«On n'a donc pas encore la gestion scolaire, mais c'est un but à atteindre, c'est la prochaine étape. Il n'y a aucun doute dans ma tête que les francophones doivent gérer leurs écoles. Le mandat du conseil de coordination en est un, premièrement de sensibilisation de promotion et de recrutement, mais avec le sous-entendu d'entreprendre les mesures appropriées pour devenir un conseil scolaire francophone.»

C'est donc un dossier à suivre.

Maurice-Lavallée

Un vent de changement souffle

PATRICIA RÉLIE
Edmonton

Un vent de changement souffle sur les couloirs de l'école Maurice-Lavallée. Tranquillement, les couleurs commencent à changer, le gros orange brûlé auquel nous sommes habitué commence à s'estomper.

Les casiers ont tous été changés, la cafétéria s'est refait une beauté, la bibliothèque affiche un look des plus modernes, les ordinateurs ont déménagé dans la bibliothèque, les locaux d'arts ménagers et d'arts industriels ont fait le grand ménage et un studio de communication est en pleine construction.



PHOTO: Patricia Rélie

Marylin Magnan

Mais en plus de toute cette métamorphose, un nom sur une porte a changé. On peut y lire: Marilyn Magnan, directrice.

«C'est un grand défi, lance Mme Magnan, une enseignante native de Girouxville. En situation minoritaire, il est très difficile pour juste la famille, juste la communauté ou juste l'école de valoriser la francophonie et de donner la fierté aux jeunes, parce qu'ils traversent une période difficile au point de vue de l'identité. Ce n'est pas évident qu'ils veuillent s'identifier à un groupe minoritaire. Pour moi, l'école est un maillon dans la chaîne qui encadre les jeunes, les encourage et les supporte pendant cette période difficile. Ils ne vont peut-être pas annoncer qu'ils sont francophones et fiers de l'être, mais on veut leur donner tout le bagage dont ils auront besoin quand ils auront fini leur crise d'identité et qu'ils seront fiers d'appartenir à la francophonie. C'est souvent ceux qui résistent le plus qui, plus tard, deviennent ceux qui sont les leaders et les défendeurs, les gens qui travaillent très fort dans la francophonie. Il ne faut pas se décourager.»

Le 27 août dernier, le personnel se réunissait pour établir les priorités de l'année. Les deux choses qui ont été identifiées comme étant prioritaires sont le climat de l'école ainsi que la vision et la mission de l'école. Deux choses qui ont justement été la cible de critiques de certains parents. «Ce que le personnel semblait dire c'est qu'on avait besoin de travailler le climat, dans le sens qu'il faut augmenter les réussites, valoriser les réussites et la visibilité de l'école aussi. Il faut s'assurer que la communauté, les élèves et les parents connaissent nos réussites, qu'on les célèbre d'une façon positive.»

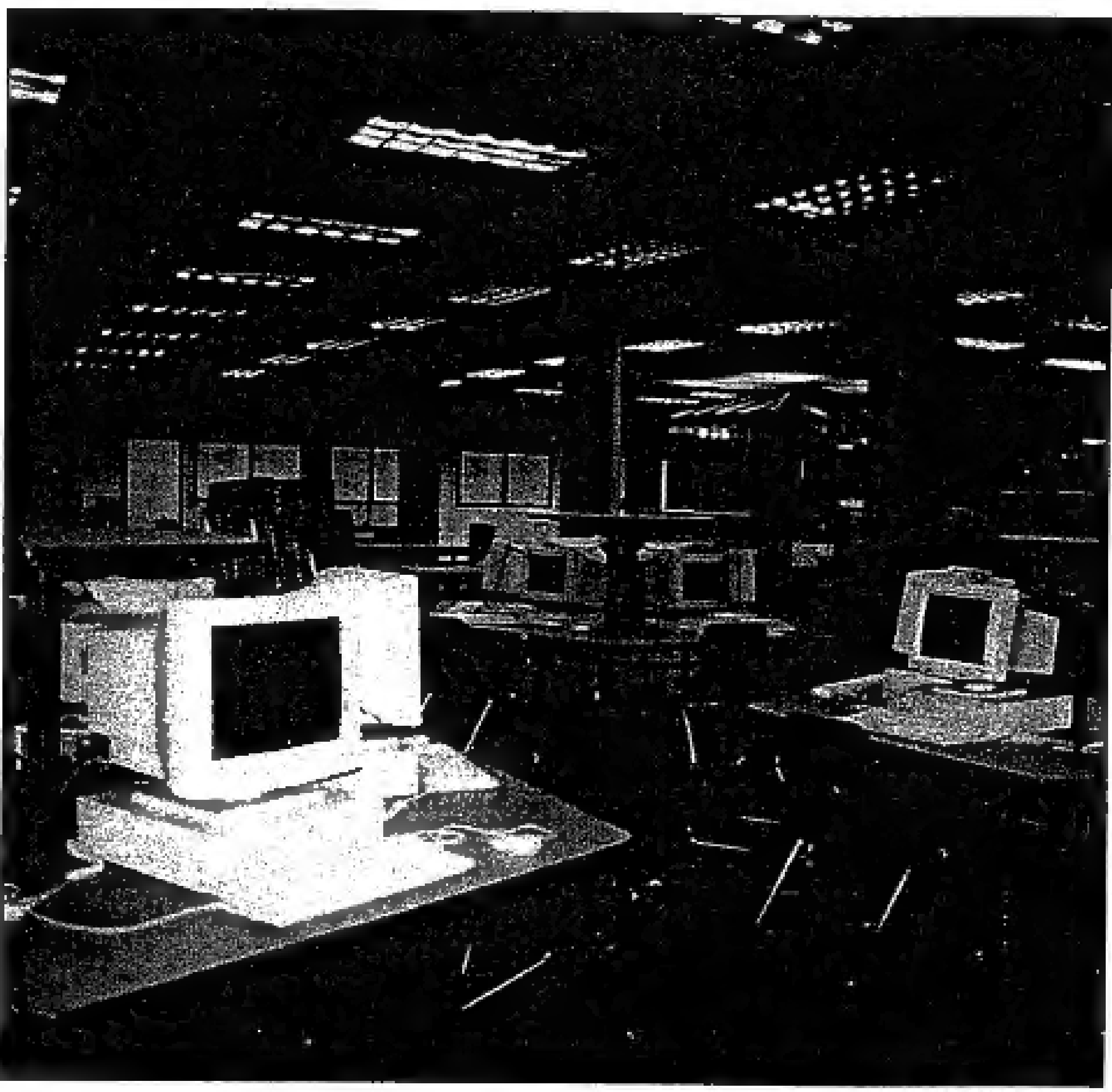


PHOTO: Patricia Rélie

La nouvelle bibliothèque moderne et spacieuse de Maurice-Lvallée

«C'est un travail de longue haleine et il y a plusieurs façons d'y arriver. Il faudra y aller de tous les côtés, poursuit la directrice. Il y a toute la question de sensibilisation, d'encadrement, s'assurer qu'en présence d'un membre du personnel les élèves ne parlent pas anglais. C'est un automatisme pour eux de parler anglais et ce n'est pas *cool* de parler français. Alors il faut essayer de changer les automatismes en les encadrant. Il faut leur donner du vocabulaire aussi parce que souvent, ils cherchent leurs mots et automatiquement, ils vont le dire en anglais. C'est aussi de leur donner des activités qui sont intéressantes en français: faire venir des gens qui les motivent. On espère avoir quelqu'un qui va leur parler de l'importance d'être francophone. Il n'y a pas de façon miracle, il faut aller de tous les côtés. C'est aussi important que les familles fassent le suivi à la maison. Il faut donc sensibiliser les familles pour qu'elles mettent plus d'emphase sur le français.»

En ce qui concerne la vision et la mission de l'école, Mme Magnan veut s'assurer qu'elle est bien comprise de tous et chacun. En gros, c'est tout le mandat d'une école chrétienne et francophone. « On veut valoriser les élèves, leur donner la fierté de la langue et de la culture. On veut s'assurer que les jeunes trouvent important de parler français, d'être catholique, de vivre leur religion et leur francophonie d'une façon positive.»

Grande nouveauté cette année, l'école Maurice-Lavallée offre maintenant le programme d'études professionnelles et technologiques (EPT). Le programme offre un choix de modules professionnels et technologiques aux élèves de la septième à la neuvième année. Les jeunes ont le choix entre les communications (radio, télévision, photo, vidéo), l'informatique, les arts ménagers (design, mode, couture, cuisine) et les arts industriels (bois, mécanique, électricité). Les élèves travaillent donc de façon autonome et ont des modules à compléter. Une évaluation suit chaque module et après un certain nombre de modules complétés, ils ont droit à un crédit.

«Je trouve ça vraiment intéressant parce que les jeunes ont la chance, peut-être pour la première fois dans leur vie scolaire, d'avoir le choix de faire des choses qui les intéressent vraiment», avance la nouvelle directrice.

Marilyn Magnan connait les rumeurs voulant que certains professeurs s'adressent en anglais aux élèves ou leur fasse visionner un film pour fin d'examen en anglais, ce qui n'est pas sans lui déplaire. «Il va y avoir un gros travail à faire. Il va falloir encadrer les professeurs, vérifier, être dans les classes avec les élèves, s'assurer que ça se fait en français, faire un travail de perfectionnement professionnel avec les professeurs et s'assurer qu'ils soient conscients de ça. Je ne veux pas faire de commentaires sur ce qui s'est passé mais on va devoir faire preuve d'encadrement et de rigueur, faire des évaluations, avoir un suivi et de la présence, beaucoup de présence. Une grosse présence achalante partout.»

Au cours de sa carrière, Mme Magnan a également déjà eu à faire face à des problèmes de racisme et de sexisme. Comme ces problèmes ont également déjà existé à l'école Lavallée, son expérience pourra être d'un grand secours. «À l'adolescence, les jeunes sont comme ça. En général, les gens sont méchants, sont racistes. Et même s'ils disent qu'il ne le sont pas, leurs actions souvent le sont. Ici, ce sera tolérance zéro. Mais c'est souvent dans les couloirs, où il n'y a pas de professeur, que ça se passe. C'est donc difficile à contrôler. Là encore, c'est de sensibiliser les élèves, faire venir des gens qui leur parlent, faire des jeux de rôles. Je suis un peu découragée de par mes expériences des autres années avec le racisme et le sexisme. C'est comme s'ils n'ont rien compris. Tous nos programmes parlent de racisme, sexisme, tabagisme, alcool au volant et, pour une raison inconnue, pour l'alcool au volant, le message a passé. Ils l'ont compris et réagissent à ça. Je ne sais pas pourquoi pour le tabagisme, le racisme et le sexisme, le message n'a pas passé. Alors on continue à faire de la sensibilisation.»

Après les années Turcotte, LeFebvre et Gravel, c'est maintenant l'ère Magnan qui commence à l'école Maurice-Lavallée. Une ère qui, on le sent, est celle du changement. Mais, comme le dit si bien la nouvelle directrice elle-même, «On a du pain sur la planche pour quelques années!»

Les programmes collégiaux bilingues, le maillon manquant?

PIERRE BRAULT
Edmonton

La communauté francophone de l'Alberta a maintenant son propre système scolaire. Elle bénéficie de services éducatifs en français allant de la prématernelle à la 12e année et la Faculté Saint-Jean offre des baccalauréats et des maîtrises notamment en Éducation et, à compter de septembre, elle offre des cours par téléconférence permettant de compléter un baccalauréat à distance.

Mais il manquait un maillon à cette chaîne pour donner un meilleur choix aux jeunes francophones bilingues ne voulant pas nécessairement aller à l'université mais désirant faire leurs études au niveau collégial dans le domaine des affaires, par exemple. Faisons ensemble une petite rétrospective du dossier des études collégiales pour les francophones.

En 1987, M. Jean Watters qui était alors directeur de l'Éducation permanente à la Faculté Saint-Jean, organisait, en collaboration avec Emploi et Immigration et Advanced Education, un programme d'études en Technique d'administration de bureau. Ce cours d'une durée de 2 ans (20 mois) en vue de la création d'emploi était dispensé à *l'Alberta Vocational College* (AVC) d'Edmonton sous la direction de Madame Gioia Sallustio-Jarvis. Ce cours a permis à 45 étudiants bilingues de recevoir un certificat-maison. Malheureusement, ce cours a été discontinué principalement parce que c'était un programme gouvernemental de création d'emploi d'une durée de deux ans, mais aussi par manque d'intérêt de la part des étudiants et de la communauté en général.

Photo d'archives

Gioia Sallustio-Jarvis, responsable des programmes collégiaux bilingues au CECA.

Puis en 1988, la Société éducative de l'Alberta (SEA) offre son premier cours en développement et poursuivra ce projet conjoint jusqu'en 1990. En 1988-89, elle forme 17 agents communautaires; en 1989-90, elle forme 13 stagiaires pour 11 organismes de la région d'Edmonton et 28 agents de développement communautaire dans la province.

La S.É.A. a aussi offert le Programme d'intégration professionnelle de 1989 à 1991, un programme de techniciens en théâtre, un programme de formation générale et spécialisée d'aide en milieu scolaire de 1990 à 1992. Ensuite, le programme *Option Plus*, de 1991 à 1994, a été offert ainsi que la Formation d'aides-comptables bilingues et plusieurs autres programmes qu'il serait trop long d'énumérer. Tous ces cours ont donné accès à un certificat-maison.

Il faut dire que la S.É.A. répond à un besoin spécifique en ce qui concerne les candidats à l'emploi référés directement par Emploi et Immigration et est reconnue pour la haute qualité de sa formation et les très bons résultats de placement au travail de ses étudiants. Elle a aussi intéressé de nombreux candidats à poursuivre leur formation en accédant à des études postsecondaires.

En 1993, l'Étude Watters-Arnal, qui avait été commandée par Francophonie jeunesse de l'Alberta (F.J.A.), a été rendue publique et faisait état des besoins professionnels des francophones de l'Alberta en matière d'Éducation post-secondaire. Cette étude a identifié deux besoins dans le domaine de l'administration des affaires et de la gestion de bureau.

Donc en 1993-94, M. Jean-Antoine Bour, alors Doyen de la Faculté Saint-Jean, a commencé à développer le projet d'études collégiales. En 1994, le dossier est transféré au Centre éducatif communautaire de l'Alberta (C.É.C.A.) sous la direction de Madame Agathe Gaulin. Elle embauche Madame Sallustio-Jarvis pour coordonner le développement des programmes collégiaux.

Enfin après un travail ardu mais efficace et des négociations avec *Advanced Education, The Northern Alberta Institute of Technology* (NAIT) et la Faculté Saint-Jean, en septembre 1996, 15 étudiants commençaient leur première année en administration des affaires à NAIT. Après un travail intensif de recrutement durant les mois d'été, cet automne, 59 étudiants sont inscrits en première année du cours d'administration des affaires et 15 sont en deuxième année.

Ce qui est intéressant de souligner, c'est qu'un bon nombre d'étudiants sont de jeunes francophones bilingues qui s'étaient inscrits au programme anglophone d'administration des affaires à NAIT qu'on a récupéré et qui sont très heureux de poursuivre leurs études dans les deux langues et surtout en français. Soulignons que les cours sont donnés 60% en français et 40% en anglais.

On a aussi appris qu'il se développe présentement un cours bilingue en gestion des ressources humaines pour Postes Canada et qui pourrait être mis à la disposition des jeunes francophones bilingues d'ici peu.

NAIT pense déjà à diversifier ses services aux jeunes francophones pour leur permettre d'avoir un meilleur choix de cours et de pouvoir répondre adéquatement aux demandes du marché du travail actuelles et à venir. On sait que le développement économique de l'Alberta est dans une position particulièrement enviable et on ne peut plus prometteur et qu'il y a même dans certains domaines du monde des affaires, de la technologie et de travail spécialisé, pénurie de personnel compétent.

Il faut aussi souligner que les étudiants du secondaire qui ne veulent pas nécessairement fréquenter l'université pourront dès le début de leurs études secondaires se familiariser avec une foule de domaines par le programme mis en place par la Direction de l'éducation française du ministère de l'Éducation de l'Alberta qui est intitulé: Études professionnelles et technologiques. Les jeunes pourront ainsi s'éveiller entre autres au monde des affaires, du tourisme, du marketing, etc.

L'avenir semble donc prometteur pour les programmes collégiaux bilingues, qui favorisent évidemment les jeunes francophones parce qu'ils sont bilingues. Reste à savoir si le momentum actuel se maintiendra et permettra un jour (que certains ne voudraient pas voir si loin) aux jeunes francophones de fréquenter une institution collégiale francophone albertaine pour la communauté francophone?

École Citadelle

«C'est une journée mémorable»

—Raymond Tremblay

PATRICIA HÉLIE

Legal

«C'est un renouveau, c'est une renaissance, c'est une journée mémorable.» M. Raymond Tremblay, le directeur de l'école Citadelle, à Legal, était le plus fier des directeurs le matin de la rentrée scolaire.

Les élèves, qui s'étaient massés devant la porte principale de leur nouvelle école, avaient très hâte de pouvoir envahir les couloirs. Ils avaient hâte de revoir leurs amis, de rencontrer leurs professeurs et de prendre possession de leur classe, mais par dessus tout, ils mouraient d'impatience de faire connaissance avec leur nouvelle école.

En juin dernier ils ont quitté une école appartenant à la municipalité et dans laquelle ils commençaient à être un peu à l'étroit, sans vraiment savoir à quoi s'attendre pour septembre. Ils savaient bien que leur prochaine année scolaire se déroulerait dans les murs de l'ancien couvent de Legal, mais savaient également que celui-ci subiraient une métamorphose en règle.

M. Tremblay nous rappelle les événements qui ont mené à ce déménagement: «On attendait d'avoir une école à nous depuis l'ouverture de Citadelle en 1990. La bâtisse qu'on avait était provisoire et était supposée être notre local jusqu'à ce qu'on soit assez grand pour justifier qu'on ait une nouvelle construction. Un moment donné on croyait que le temps était venu et on a commencé à demander une école et on a fini par en arriver là. Alors ça fait sept ans qu'on attend notre école. Maintenant, on est chez-nous. Si on veut faire un changement on n'a pas besoin de demander de permission à personne.»

De 7000 pieds carrés qu'il occupaient l'école Citadelle possède maintenant 16 000 pieds carrés de surface pour accommoder ses étudiants: de grandes classes, un local de maternelle et un local de prématernelle, un salon des professeurs, une grande salle, une bibliothèque et de l'espace pour accommoder d'autres salles de classes dans l'éventualité d'une dixième année l'an prochain.

Le jour de la rentrée, les rénovations n'étaient pas totalement terminées. Entre autres, le local du groupe maternelle-première était toujours un chantier de construction et certaines salles de toilettes avaient encore besoin de retouches. «La finalisation des rénovations va sûrement se faire un peu moins vite maintenant que les cours sont commencés, explique M. Tremblay. Un grand coup a été donné dans les dernières semaines pour que les classes soient prêtes pour le jour de la rentrée. Ils vont finir les toilettes et la classe de maternelle assez rapidement, ça c'est certain, ensuite ça va être des rénovations mineures. Il y a le système d'intercom qui n'est toujours pas installé et aussi le bureau de la secrétaire qui n'est pas terminé.»

Maintenant qu'elle a sa propre école et qu'elle est assez grande pour suffire aux besoins de chacun, la direction pourra mettre ses priorités ailleurs, comme sur les ordinateurs et la bibliothèque. «On a toujours eu, à cause des circonstances, deux grandes faiblesses dans notre école: les ordinateurs et la bibliothèque. Cette année, on peut identifier ça comme deux grandes priorités. Présentement, nous sommes en train de faire des démarches pour acheter les livres de l'école anglophone, Legal School. Anciennement, il y avait un programme d'immersion à cette école et une quantité de livres en français avaient été achetés. Ces livres ne servent plus, c'est nous qui nous en servons, mais ils sont dans l'autre école. On leur a donc demandé s'ils nous les vendraient. S'ils acceptent, on va les acheter et les déménager dans notre bibliothèque.»

La bonne entente entre *Legal School* et l'école Citadelle est d'ailleurs exemplaire. Les francophones utilisent le gymnase de l'école voisine et également les équipements de leur terrain de jeux. «Ils sont très coopératifs, confie le directeur. J'aime le mentionner parce que souvent il peut y avoir des frictions entre les écoles francophones et anglophones surtout quand il y a une compétition pour les enfants. Ce n'est pas le cas à Legal.»



PHOTO: Patricia Hélie

Ce sont les enfants qui ont inauguré officiellement les nouveaux locaux de l'école Citadelle de Legal.

Programme d'études canadiennes:

Une formation polyvalente

PATRICIA HÉLIE

De nos jours, la polyvalence est un atout important pour se dénicher un emploi. Malheureusement, il n'existe aucun programme universitaire pour accéder à la polyvalence, comme on devient médecin ou comptable.

Par contre, certains programmes d'études offrent une formation polyvalente comme c'est le cas pour le programme d'études canadiennes de la Faculté Saint-Jean d'Edmonton.

Échelonné sur quatre ans à l'intérieur du baccalauréat en Arts, le programme d'études canadiennes donne une formation générale sur le Canada. Que ce soit en littérature, en sociologie ou en histoire, l'étudiant quitte Saint-Jean avec une formation polyvalente que bien des diplômes traditionnels n'offrent pas. «Dans l'économie actuelle, on met beaucoup l'accent sur la polyvalence et la capacité de s'adapter rapidement. C'est justement le genre de diplôme qui répond à ce genre de situations», explique Claude Denis, professeur de sociologie à la Faculté Saint-Jean.

Le programme d'études canadiennes est un domaine de recherche et d'enseignement universitaire qui combine différentes disciplines canadiennes. «L'idée c'est de ne pas s'enfermer dans une discipline traditionnelle, de façon à pouvoir étudier le Canada en combinant des éléments de littérature, de géographie, de peinture, de questions politiques et sociologiques, poursuit M. Denis. On prend pour objet le Canada et on l'étudie de toutes sortes de points de vue, sans se sentir coincé dans les frontières d'une seule discipline.»

Le programme d'études canadiennes s'avère être un des plus actifs à la Faculté Saint-Jean quant à la recherche et à l'enseignement. «Nous sommes très concentrés sur le Canada dans ce que nous enseignons, ajoute M. Denis. Que ce soit en sciences humaines et sociales ou en pédagogie, il y a une attention très particulière portée au Canada et à des domaines à l'intérieur du Canada.»

[illegible] la Faculté offre un nouveau baccalauréat en Arts qui comprend trois programmes: une [illegible] et une [illegible] en études canadiennes ainsi qu'un baccalauréat spécialisé. [illegible]

Centre communautaire scolaire Beauséjour

Les travaux d'agrandissement vont bon train



JOËL LAVOIE

Plamondon

Les travaux d'agrandissement du Centre communautaire scolaire Beauséjour de Plamondon avancent à grand pas. En janvier prochain, quatre nouveaux locaux seront disponibles pour répondre aux besoins de l'école et de la communauté.

C'est avec un peu de retard qu'ont commencé, le 19 août dernier, les travaux d'agrandissement du Centre communautaire scolaire Beauséjour de Plamondon qui sont réalisés au coût d'un peu plus d'un demi million de dollars. Quatre nouveaux locaux sont présentement en construction. Cet ajout permettra, entre autre, de fournir une salle de classe aux élèves de 8ième et 9ième année, un local à ceux de 10ième et 11ième, de relocaliser la bibliothèque, la salle d'informatique, les bureaux de l'administration, ainsi que le salon des professeurs.



Le nouvel espace du Centre communautaire scolaire Beauséjour est attendu avec impatience.

C'est une entreprise d'Edmonton qui réalise l'ensemble des travaux. La difficulté de trouver des employés dû aux nombreuses constructions de la période estivale, explique, en partie, le retard du début des travaux.

Ces réaménagements permettront de libérer de l'espace pour les besoins de la communauté. L'ACFA régionale récupérera ainsi deux bureaux et une salle de réunion qu'elle pourra rendre davantage accessible aux différents besoins de ses membres.

Les élèves et la communauté continueront de partager les ressources du centre (grande salle, sous-sol, stationnement, etc.) Le partage de ces ressources étant l'essence même du centre communautaire scolaire.

Si les plans futurs de l'école se concrétisent, d'autres agrandissements devraient être réalisés au cours des prochaines années, principalement afin de doter le centre Beauséjour d'un gymnase.

Bien qu'ayant commencé plus tard que prévu, les travaux avancent à grands pas et le directeur de l'école, M. Raymond Demers, prévoit pouvoir occuper les nouveaux locaux en janvier 1998.

Le 8 septembre

Journée internationale de l'alphabétisation

Sylvie Gagnon-Provencher
Collaboration spéciale

GRAVELBOURG

La journée internationale de l'alphabétisation est célébrée le 8 septembre de chaque année et ce, depuis 1967. Cette journée donne l'occasion d'informer et de sensibiliser les gens au problème de l'analphabétisme. Cela amène des actions qui aident le développement de programmes d'alphabétisation dans la plupart des pays du monde. Selon Statistique Canada, quatre francophones sur dix éprouvent des difficultés sérieuses avec la lecture, l'écriture et le calcul. Pour qu'une société technologique reste concurrentielle sur le marché mondial, il faut qu'elle atteigne des niveaux plus élevés d'alphabétisme.



Le service fransaskois d'éducation des adultes (SFEA) profite de cette occasion pour promouvoir son programme d'alphabétisation. Les interventions en alphabétisation se poursuivent à trois niveaux: l'alphabétisation de base et la refrancisation, l'alphabétisation familiale et l'alphabétisation en milieu de travail.

Des ateliers d'alphabétisation de base et de francisation sont offerts aux francophones qui veulent améliorer leur langue maternelle et/ou ceux et celles qui n'utilisent plus la langue française. Ces ateliers s'adressent aux personnes francophones désirant améliorer leur français oral et écrit. Le but de ce programme est de rejoindre le plus d'adultes voulant s'alphabétiser dans leur langue maternelle afin de retrouver leurs racines, leur culture et leur fierté.

Le SFEA offre depuis 1994 un programme en alphabétisation familiale appelé "L'ABC de la famille". On y offre une formation de base aux parents afin qu'ils puissent devenir des agents de changement pour leurs enfants. Ce programme aide à rompre le cycle de l'analphabétisme et développe des compétences chez le parent qui ouvrent des possibilités d'emploi et d'implication dans la communauté.

La trousse de lecture "L'ABC de la famille" est disponible afin d'être empruntée par les parents dans les bibliothèques des écoles fransaskoises. Elle contient plusieurs activités à réaliser entre parents et enfants.

Alpha Boulot

Depuis l'automne 1996, le SFEA a amorcé un projet d'alphabétisation en milieu de travail appelé "Alpha Boulot". Ce projet vise principalement les personnes travaillant dans le domaine de la santé.

Une étude de milieu a été effectuée à Gravelbourg afin de connaître les besoins des francophones concernant l'accès à des services de qualité en français, dans le domaine de la santé. Cette étude a démontré un besoin de formation en alphabétisation exprimé par les employés dans ce domaine.

Les spécialistes de la santé reconnaissent la nécessité d'offrir des services de qualité en français à la population francophone de leur municipalité. L'alphabétisation permet de développer chez les employés les compétences à l'oral, à l'écrit, au calcul, à la résolution de problèmes ainsi que les compétences de base nécessaires à l'accomplissement adéquat de leurs tâches au travail.

En Saskatchewan, l'alphabétisation en milieu de travail est en voie de développement et très appuyée par le ministère de l'Éducation. Le projet en santé à Gravelbourg n'est qu'une première étape dans le grand processus de l'alphabétisation en milieu de travail dans la francophonie de la Saskatchewan.

Toutes les communautés doivent contribuer à enrayer l'analphabétisme. Il est nécessaire de s'unir et de rassembler nos forces afin de combattre l'analphabétisme. Les petits gestes comme les grands aideront à ce cheminement. La lutte est loin d'être terminée mais l'espoir est là, toujours présent.

Dans le cadre de la journée internationale en alphabétisation, des dépliants conçus par le SFEA seront distribués afin de sensibiliser les établissement de santé sur l'alphabétisation en milieu de travail. Une lettre sera aussi distribuée dans les écoles fransaskoises afin de sensibiliser la population sur l'alphabétisation familiale.

Préscolaire

Les nombres se maintiennent

FRANÇOIS PAGEAU

Edmonton

Le sac à dos tout neuf et les souliers luisants, les bouts d'chou prennent le chemin des garderies et des prématernelles, certains pour la première fois. Et ils sont aussi nombreux que par le passé.

Les maternelles francophones, qui sont nombreuses en Alberta, affichent presque toutes un niveau d'inscription semblable à celui de l'an dernier. Les groupes réguliers, qui vont de 5 à 15 enfants selon la région, maintiennent leur nombre. On dénote cependant une baisse dans les groupes d'accueil qui sont souvent anglo-dominants, comme c'est le cas pour la prématernelle *La Petite École* de Legal qui n'a pas de groupe d'accueil cette année.

Je pense, donc je joue... Semble dire Emma De Lahaye à la garderie le CEP.

PHOTOS: François Pageau

Trois enfants sont fascinés par les histoires des animatrices de la prématernelle L'École Enfantine, à Edmonton.

DÉMÉNAGEMENT

Plusieurs prématernelles sont maintenant dans de nouveaux locaux, comme *L'Arc-en-Ciel* de Calgary qui vient d'emménager dans la Cité des Rocheuses. On se dit heureux d'être dans du neuf et de côtoyer les élèves de l'école Sainte-Marguerite-Bourgeoys, qui arpentent pour la première fois aussi les couloirs de la Cité des Rocheuses.

A Fort McMurray, la prématernelle *Pomme d'Api* est maintenant logée dans le Centre communautaire scolaire Boréal. «On est bien content d'être ici, mais c'est beaucoup d'ouvrage, affirme Francine Boulanger, directrice de la prématernelle. Il y a beaucoup de coûts rattachés à un déménagement, et beaucoup d'administration. Il faut faire refaire les inspections, mettre la dernière touche aux finitions...»

GARDERIE

Pour le *Centre d'expérience préscolaire* d'Edmonton, le CEP, la rentrée est marquée là aussi par la continuité, puisqu'on affiche le même nombre d'enfants que l'an dernier, mais il y a de l'inquiétude dans l'air. «La maternelle à temps plein nous affecte beaucoup, affirme Angèle Laverdière-Brochu, directrice. Des élèves qui allaient à la maternelle à temps partiel l'an dernier venaient ici l'autre moitié du temps. Ils viennent maintenant sur une base d'après-école, ce qui constitue une perte de revenu pour nous.»

De plus, le CEP doit déménager d'ici décembre prochain. Les négociations vont bon train avec La Cité francophone et, si tout se déroule bien, le CEP pourrait emménager à La Cité d'ici 1998.

PAUL ET SUZANNE

Le programme de francisation Paul et Suzanne, conçu par des pédagogues du Manitoba et diffusé en Alberta grâce à la Fédération des parents francophones (FPFA), jouit cette année d'une grande popularité. Toutes les prématernelles et garderies consultés affirment qu'elles utilisent déjà ou prévoient utiliser le programme cette année. Et ce qui surprend, c'est que le programme semble fasciner autant les petits qui sont à l'aise en français que ceux qui composent les classes d'accueil. «Les enfants réagissent très bien aux histoires de Paul et Suzanne, explique Carmen Amyotte, animatrice à *l'École Enfantine*. Ils s'identifie aux personnages et sont très intéressés aux déroulement de l'histoire.»

Une rentrée scolaire placée, dirait-on, sous le signe de la stabilité dans le domaine préscolaire de l'Alberta francophone. Après plusieurs années d'expansion, le temps semble venu de souffler un peu et de consolider les acquis afin de mieux répondre aux besoins de ces touts-petits qui constituent les futurs élèves du système francophone homogène de l'Alberta.

L'UniThéâtre

présente sa saison 1997 - 1998

Friandise fatale
Une délicieuse soirée de levée de fonds
Programmation artistique de Laurier Fagnan
Le 4 octobre 1997,
au théâtre de La Cité francophone

Les Muses orphelines
Texte de Michel Marc Bouchard
Mise en scène de Paul Gélineau et
et Daniel R. Cournoyer
Les 13, 14, 15 et 16 novembre 1997,
au théâtre de La Cité francophone

La Chaise perdue
Texte de Louis Dominique Lavigne et Luc Leblanc
Mise en scène de Kenneth Brown
et Daniel R. Cournoyer
Représentation publique le 16 février 1998,
au théâtre de La Cité francophone
Tournée scolaire du 17 février au 21 mars 1998

Le Vrai Monde ?
Texte de Michel Tremblay
Les 13, 14 et 15 mars 1998,
au théâtre de La Cité francophone

La Trahison
Texte de Laurier Gareau
Une production de la Troupe du Jour, Saskatchewan
Les 4 et 5 avril 1998,
au théâtre de La Cité francophone

À la gauche de Dieu
Texte de Robert Marinier
Mise en lecture de Daniel R. Cournoyer
Le 28 octobre 1997,
au théâtre de La Cité francophone

RIRE plié en quatre
Idée originale de Eve Marie Forcier
Mise en scène François Pageau
Le 31 décembre 1997,
au théâtre de La Cité francophone

Festival de la dramaturgie des prairies
Quatre mises en lecture
de nouveaux textes dramatiques
Les 27 et 28 février 1998,
au théâtre de La Cité francophone

9e Festival théâtre jeunesse de Alberta
Les 24, 25 et 26 avril 1998,
au Tim Horton Children's Ranch
Kananaskis, Alberta

Bureau d'animation théâtrale
Coordinatrice: Manon Beaudoin

Depuis sa création en 1992, L'UniThéâtre a toujours voulu présenter des spectacles de qualité à son public. Son but était de concilier les mandats des troupes francophones existantes antérieurement, soit le théâtre amateur et le théâtre professionnel pour enfants.

L'UniThéâtre accorde beaucoup d'importance à la présentation de ses spectacles. La recherche esthétique, la création de pièces franco-albertaines, la mise en lecture de nouveaux textes, les spectacles invités, tout démontre l'ardeur déployée par la troupe pour rejoindre le public le plus vaste possible.

Cette année encore, L'UniThéâtre présentera une programmation de qualité à la mesure de ses ambitions. C'est ainsi que vous pourrez assister à une excellente pièce produite par le volet amateur de la troupe: Le Vrai Monde? de Michel Tremblay. La section théâtre pour jeune public présentera La Chaise perdue de Louis Dominique Lavigne et Luc Leblanc. Et pour la première fois, une production professionnelle pour adultes sera présentée. Il s'agit de l'excellente pièce de Michel Marc Bouchard, Les Muses orphelines.

Bon théâtre à tous. Profitez du plaisir qu'offre une bonne pièce.

Doris Michel Montpetit

Conseil d'administration

présidente
Jocelyne Verret-Chiasson
trésorier
Lucien Larose
secrétaire
Thérèse Dallaire
directeurs(trices)
Doris Michel Montpetit
Louisette Villeneuve
Magali Lapiane-Gibbins
Anne Mansfield
Denis Noël

Directeur artistique et générale
Daniel R. Cournoyer

Administratrice
Diane Aubin LaBrie

le Bureau d'animation théâtrale

offre des activités pour tous les goûts !



Troupe Junior
Dès octobre, un cours de théâtre hebdomadaire qui s'adresse aux jeunes de 13 à 17 ans, à La Cité francophone, à Edmonton.

- **Fin de semaine de formation**
  Un atelier de création offert aux adultes intéressés au théâtre, du 28 au 30 novembre à La Cité francophone, à Edmonton.
- **Artiste en résidence dans les écoles albertaines**
  Un programme subventionné par The Alberta Foundation for the Arts. Une semaine d'ateliers offerts dans votre école pour les élèves de la 3e à la 12e année.
- **Les Rencontres mensuelles des artistes de théâtre**
  Une fois par mois, des artistes se réunissent pour faire des lectures de pièce, suivies de discussions, à La Cité francophone, à Edmonton.
- **Ateliers-voyageurs**
  Des ateliers adaptés selon vos besoins, offerts dans votre école ou votre communauté.
- **Camp d'été**
  Une semaine de cours de théâtre offert aux jeunes de 13 à 17 ans, du 17 au 21 août 1998, à La Cité francophone, à Edmonton.
- **Banque de ressources**
  Certaines ressources matérielles et pédagogiques sont accessibles sous forme de prêts.

Vous désirez plus d'information, contactez Manon Beaudoin, coordinatrice du B.a.t.

LA FACULTÉ SAINT-JEAN REND HOMMAGE AUX ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES QUI ONT REÇU LES BOURSES ET LES PRIX SUIVANTS:

BOURSES D'ENTRÉE DE LA FACULTÉ SAINT-JEAN

Tara Bond	(St. Albert)
Melissa Buckley	(Edmonton)
Alana Cheyne	(St. Albert)
Athena Cholach	(Edmonton)
Chelsea Clogg	(Quesnel, C.B.)
Carrie Dean	(Red Deer)
Annette Duchesne	(St. Albert)
Shae Frisby	(Ardrossan)
Chantal Gauthier	(Plamondon)
Monique Goudreau	(Jean-Côté)
Allison Guichon	(Merritt, C.B.)
Adrianne Hartley	(Edmonton)
Alyse Héron	(Lloydminster, Sask.)
Jason Hessels	(St. Albert)
Jinan Jaber	(Edmonton)
Siobhan Keough	(Sardis, C.B.)
Erin Laing	(St. Albert)
Jarod Letendre	(Westlock)
Kathleen Moreau	(Edmonton)
Barbara Novak	(Beaumont)
Alyssa Quintin	(Edmonton)
Sara Robinson	(Coquitlam, C.B.)
Jana Roesch	(Sherwood Park)
Krista Rondeau	(Bonnyville)
Shasta Rudyk	(St. Albert)
Elizabeth Schulze	(St. Albert)
Rhonda Shewchuk	(St. Albert)
Erin Watt	(Ardrossan)

BOURSE JEAN PATOINE
Monique Goudreau (Jean-Côté)

BOURSE JEAN-LÉON COTÉ
Véronic Provencher (Gravelbourg)

BOURSES ROBERT SPENCE FOUNDATION
Chantal Sabourin - 1er cycle - (Edmonton)
Rochelle Gagnon - 2e cycle - (Edmonton)

BOURSE EXPO-SCIENCES (Faculté Saint-Jean)
Sarah Lord (Williams Lake, C.B.)

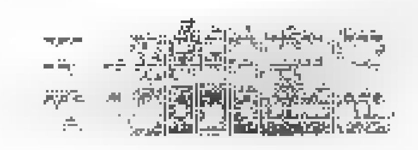
BOURSE DE L'A.C.F.A.
Nicole Gauthier (Plamondon)

BOURSE SOEURS DE L'ASSOMPTION
Nicole Sabourin (Edmonton)

BOURSES DE LEADERSHIP

Catherine Dextrase	(High Level)
Nadine Duguay	(Tracadie, N.B.)
Margaret Romao	(Edmonton)

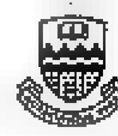
PRIX D'EXCELLENCE IBM
Sarah Lord (Williams Lake, C.B.)



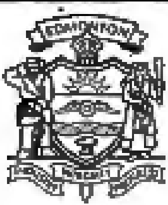
FACULTÉ SAINT-JEAN

LA FACULTÉ SAINT-JEAN ACCUEILLE SES ÉTUDIANTS ET ASSURE LEUR AVENIR.
Pour plus de renseignements sur les programmes offerts à la Faculté Saint-Jean.

Relations publiques Faculté Saint-Jean
8406, rue Marie-Anne-Gaboury (91 Street)
Edmonton, Alberta, Canada T6C 4G9
Tél. (403) 465-8700 •Fax: (403) 465-8760
Courriel: fsj@gpu.srv.ualberta.ca • Site Internet: http://www.ualberta.ca/fsj
1-800-537-2509 (24 heures)



University of Alberta



BÉNÉVOLE AU SERVICE D'EDMONTON ET DE VOTRE COMMUNAUTÉ

Votre participation fait toute la difference!

La ville d'Edmonton vous invite à siéger au sein d'une agence municipale ou toute autre association pour l'exercice de 1998. En qualité de représentant de l'agence, vous conseillerez et guiderez le Conseil et participerez aux opérations de l'agence municipale. La ville d'Edmonton accepte dès maintenant les candidatures pour combler les postes déjà ouverts ou qui ouvriront dans les conseils d'administration.

Une liste des postes disponibles ainsi que des trousses de candidature seront disponibles au bureau de l'Administrateur Municipal (City Clerk), 3e étage, City Hall, 1 Sir Winston Churchill Square, Edmonton, T5J 2R7 à compter du 28 août 1997. Une candidature doit être accompagnée de trois (3) lettres de références et doit être reçue par le bureau de l'Administrateur (City Clerk) au plus tard le 2 octobre 1997, avant 16h30.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le bureau de l'Administrateur principal en composant le 496-8167.

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE



AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE — Ordonnance d'audience GH-3-97

PROJET D'ALLIANCE PIPELINE

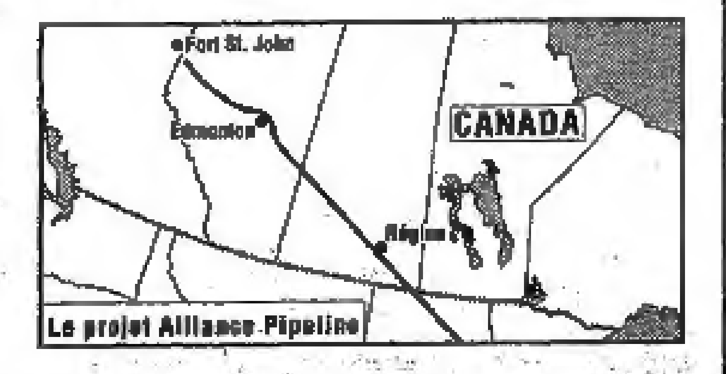
L'Office national de l'énergie examinera dans le cadre d'une audience publique une demande, présentée par Alliance Pipeline Ltd. aux termes de la *Loi sur l'Office national de l'énergie*, visant la construction et l'exploitation de la partie canadienne du projet de gazoduc de la compagnie Alliance Pipeline. L'audience servira aussi de tribune pour la participation du public dans l'étude approfondie du projet, qui sera menée aux termes de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale.*

L'audience débutera le **17 novembre 1997** dans les bureaux de l'Office à Calgary, qui sera le principal lieu d'audition. Des séances se tiendront aussi à Fort St. John (C.-B.), à Edmonton (Alb.) et à Regina (Sask).

Le gazoduc d'Alliance servirait à transporter, à haute pression, du gaz de l'Ouest canadien vers le Midwest américain. On prévoit qu'il entrerait en service à la fin de 1999 et permettrait de livrer 37,5 millions de mètres cubes (1,325 milliard de pieds cubes) de gaz naturel par jour. Un sommaire et un guide relatifs à la demande peuvent être consultés sur le site Internet de la compagnie Alliance au **www.alliance-pipeline.com** (cliquez sur *Regulatory*, puis *Guide to the application*).

Toute personne intéressée à participer à l'audience devrait consulter les instructions détaillées de l'Office sur la procédure (GH-3-97). Ces instructions peuvent être obtenues en contactant Mme Mona Butler (agente de la réglementation) par téléphone à Calgary au (403) 299-3928, ou en appelant l'Office sans frais au 1-800-899-1265 et en précisant qu'il s'agit du projet de gazoduc Alliance. On peut aussi les obtenir sur le site Internet de l'Office au **www.neb.gc.ca** (cliquez sur «Actualités en matière de réglementation», puis sur «Ordonnances d'audiences - prochaines audiences»). Les interventions (inscriptions) doivent parvenir à l'Office d'ici au **18 septembre 1997**.

Le personnel de l'Office offrira des séminaires publics à divers endroits avant l'audience pour expliquer la procédure d'audience, ainsi que les questions relatives à l'établissement du tracé et à l'acquisition des terrains, et pour répondre aux questions. Veuillez contacter l'Office ou consulter les instructions pour obtenir plus de détails.



M.L. Manthe
Secrétaire
Office national de l'énergie

311 - 6e Avenue s.-o.
Calgary, Alberta T2P 3H2
Télécopieur (403) 292-5503

Construction de Défense Canada — Defence Construction Canada

PRÉQUALIFICATION DES ENTREPRENEURS RELATIVEMENT À DES SERVICES D'ENTRETIEN ET D'AMÉLIORATION MINEURE DES LOGEMENTS FAMILIAUX AU CAMP WAINWRIGHT

En tant qu'Agence spéciale du ministère de la Défense nationale (MDN), l'Agence de logement des Forces canadiennes (ALFC) est responsable de gérer les logements familiaux du MDN, y compris les services d'entretien et d'amélioration mineure.

Au nom de l'ALFC, Construction de Défense Canada (CDC) lance un appel de déclarations d'intérêt auprès des entrepreneurs locaux pour établir l'admissibilité des candidats à un appel d'offres visant des travaux d'entretien et d'amélioration mineure pour environ 125 logements familiaux au Camp Wainwright. Les accords d'offre permanente (AOP) seront attribués aux entreprises retenues aux fins de la prestation de services "au fur et à mesure des besoins" pendant un an, soit du 1er avril 1998 au 31 mars 1999. Les AOPs ne garantiront aucune quantité minimale de travail. Construction de Défense Canada lancera, au nom de l'ALFC, un appel d'offre en janvier 1998.

Le travail d'entretien et d'amélioration mineure dépendra de la nature du travail variant des demandes d'urgence jusqu'à un temps de réponses spécifiées dans les domaines suivants: appareils ménagers, béton et asphalte, travaux de charpente, travaux d'électricité, réparation des fondations, tonte du gazon, chauffage et climatisation d'air (y compris chaudières et montage d'installation au gaz), maçonnerie (y compris foyers), nettoyage, aménagement paysager et entretien d'arbres, planchers de bois dur, lutte contre les insectes et les animaux nuisibles, travaux de déneigement, travaux de plomberie, travaux de peinture, toitures et planchers en vinyle et tapis.

Ce marché intéressera surtout les petites entreprises locales. Les entreprises qui se jugent qualifiées à assurer des services d'entretien et d'amélioration mineure, dans l'un ou plusieurs des domaines énumérés ci-haut, **doivent communiquer avec l'ALFC à l'adresse ci-dessous pour obtenir le formulaire d'appel de déclarations d'intérêt**. Veuillez noter que les entreprises situées à plus d'une heure de route du site ne peuvent être préqualifiées dans les corps de métiers suivants: appareils ménagers, travaux de charpente, travaux d'électricité, chauffage et climatisation d'air (y compris chaudières et montage d'installation au gaz), travaux de plomberie, et toitures puisque ces corps de métier nécessitent un service d'intervention d'urgence après les heures de travail.

Agence de logement des Forces Canadiennes du Camp Wainwright
édifice 400, Camp Wainwright
Denwood, AB
T0B 1B0
M. Ed Lafond
Tél.: (403) 973-4011 ext. 4896
Télécopieur: (403) 973-4076

Les déclarations d'intérêt doivent être soumises au bureau indiqué ci-dessus d'ici 15h (heure locale) vendredi le 19 septembre 1997. **Les documents transmis par télécopieur seront acceptés.**



AGENTS OU AGENTES DE LOCOMOTIVE ET DE TRAIN

La Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada cherche à combler des postes d'agents de locomotive et de train à ses centres d'exploitation situés en Ontario (Thunder Bay), au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique. Les personnes <u>qualifiées</u> sont invitées à faire parvenir leur candidature d'ici le 17 septembre 1997.

Les exigences sont les suivantes :

- être titulaire d'une attestation d'études du REF, cahier A, en cours de validité
- parler l'anglais couramment
- être légalement admissible à travailler au Canada
- être qualifié pour travailler avec la loco-commande

Aucun renseignement ne sera donné au téléphone.

Veuillez faire parvenir votre candidature par écrit en décrivant votre expérience de travail et en joignant une photocopie de votre carte d'attestation d'études du REF à l'adresse suivante :

Monsieur J. Tytgat
Directeur – Centre de gestion des équipes
10 299, 127 Avenue, 5e étage
Edmonton, (Alberta) T5E 0B9



CANADIEN NATIONAL

Construction de Défense Canada — Defence Construction Canada

PRÉQUALIFICATION DES ENTREPRENEURS RELATIVEMENT À DES SERVICES D'ENTRETIEN ET D'AMÉLIORATION MINEURE DES LOGEMENTS FAMILIAUX À LA BFC EDMONTON

En tant qu'Agence spéciale du ministère de la Défense nationale (MDN), l'Agence de logement des Forces canadiennes (ALFC) est responsable de gérer les logements familiaux du MDN, y compris les services d'entretien et d'amélioration mineure.

Au nom de l'ALFC, Construction de Défense Canada (CDC) lance un appel de déclarations d'intérêt auprès des entrepreneurs locaux pour établir l'admissibilité des candidats à un appel d'offres visant des travaux d'entretien et d'amélioration mineure pour environ 1260 logements familiaux à la BFC Edmonton. Les accords d'offre permanente (AOP) seront attribués aux entreprises retenues aux fins de la prestation de services "au fur et à mesure des besoins" pendant un an, soit du 1er avril 1998 au 31 mars 1999. Les AOPs ne garantiront aucune quantité minimale de travail. Construction de Défense Canada lancera, au nom de l'ALFC, un appel d'offre en janvier 1998.

Le travail d'entretien et d'amélioration mineure dépendra de la nature du travail variant des demandes d'urgence jusqu'à un temps de réponses spécifiées dans les domaines suivants: appareils ménagers, béton et asphalte, travaux de charpente, travaux d'électricité, réparation des fondations, tonte du gazon, chauffage et climatisation d'air (y compris chaudières et montage d'installation au gaz), maçonnerie (y compris foyers), nettoyage, aménagement paysager et entretien d'arbres, planchers de bois dur, lutte contre les insectes et les animaux nuisibles, travaux de déneigement, travaux de plomberie, travaux de peinture, toitures et planchers en vinyle et tapis.

Ce marché intéressera surtout les petites entreprises locales. Les entreprises qui se jugent qualifiées à assurer des services d'entretien et d'amélioration mineure, dans l'un ou plusieurs des domaines énumérés ci-haut, <u>doivent communiquer avec l'ALFC à l'adresse ci-dessous pour obtenir le formulaire d'appel de déclarations d'intérêt</u>. Veuillez noter que les entreprises situées à plus d'une heure de route du site ne peuvent être préqualifiées dans les corps de métier suivants: appareils ménagers, travaux de charpente, travaux d'électricité, chauffage et climatisation d'air (y compris chaudières et montage d'installation au gaz), travaux de plomberie, et toitures puisque ces corps de métier nécessitent un service d'intervention d'urgence après les heures de travail.

Agence de logement des Forces Canadiennes d'Edmonton
édifice 185, Parc Lancaster
C.P. 10500, Station Main
Edmonton, AB
T5J 4J5
M. Ed Lafond
Tél.: (403) 973-4011 ext. 4898
Télécopieur: (403) 973-4076

Les déclarations d'intérêt doivent être soumises au bureau indiqué ci-dessus d'ici 15h (heure locale) vendredi le 19 septembre 1997. <u>Les documents transmis par télécopieur seront acceptés.</u>

Canada

Le Conseil d'administration, de la Fête franco-albertaine

est à la recherche d'un.e

Coordonnateur ou coordonnatrice provincial.e

Poste à temps partiel

Le coordonnateur/la coordonnatrice provincial.e travaille sous la direction du Conseil d'administration de la Fête franco-albertaine et sous la supervision du directeur du secteur Arts et culture du Secrétariat provincial de l'A.C.F.A..

Tâches :

- Coordonner et préparer les rencontres du Conseil d'administration de la Fête, préparer les ordres du jour et les comptes-rendus des réunions.
- Aider au Conseil d'administration dans la recherche de fonds pour la Fête, e.g. préparation de demandes de commanditaires et de demandes de subventions. Faire les rapports et suivis des demandes de subvention.
- Développer et coordonner un plan de marketing; préparer et coordonner la campagne de publicité provinciale
- Gérer le budget de la Fête
- Le Comité de coordination local:
  - planification de la Fête franco à Calgary
  - assurer la coordination des spectacles durant la Fête
  - rédiger et faire les suivis aux contrats avec les artistes et les pourvoyeurs de la Fête
- Aider dans la coordination des activités récréo-sportives des partenaires: F.J.A., F.A.F.A. et l'A.C.F.A. provinciale

Exigences :

- Excellente connaissance du français et de l'anglais
- Connaissance du milieu albertain et franco-albertain
- Études en récréologie souhaitable
- Expérience en administration de grands événements
- Expérience en motivation de groupe
- Expérience de travail avec des bénévoles et en groupe
- Capacité d'écoute, bonne organisation personnelle
- Connaissance des programmes de traitement de texte, de base de données : WordPerfect 7, Filemaker Pro et Excel ou Quattro Pro

Salaire : à négocier
Date limite pour candidatures : 1er octobre 1997
Entrée en fonction : 15 octobre 1997

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae au Conseil d'administration, Fête franco-albertaine:



a/s M. Charles Chenard
Directeur, secteur Arts et culture
Secrétariat provincial, A.C.F.A.
8527, rue Marie-Anne-Gaboury, bur. 303
Edmonton (Alberta) T6C 3N1

Prière à Saint-Jude

Patron des causes désespérées

Ô glorieux apôtre Saint-Jude, l'église vous honore et vous invoque comme patron des causes désespérées. Nous vous supplions humblement d'accueillir avec ferveur ceux qui dans leur détresse mettent en vous leur confiance.
Venez au secours de tous ceux qui vous invoquent, exaucez leurs prières, obtenez-leur, avec la vie éternelle, la grâce qu'ils sollicitent de votre puissante intercession.

Nous vous promettons, en retour, de nous souvenir toujours de vos faveurs et de mieux vous faire connaître comme "patron des causes désespérées".

3 Pater Ave Gloria
Amen — **M.S.**

Prière à Saint-Jude

Patron des causes désespérées

Ô glorieux apôtre Saint-Jude, l'église vous honore et vous invoque comme patron des causes désespérées. Nous vous supplions humblement d'accueillir avec ferveur ceux qui dans leur détresse mettent en vous leur confiance.
Venez au secours de tous ceux qui vous invoquent, exaucez leurs prières, obtenez-leur, avec la vie éternelle, la grâce qu'ils sollicitent de votre puissante intercession.

Nous vous promettons, en retour, de nous souvenir toujours de vos faveurs et de mieux vous faire connaître comme "patron des causes désespérées".

3 Pater Ave Gloria
Amen — **M.S.**



PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. Vous devez calculer 7% de TPS.

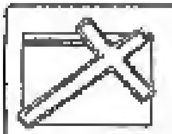
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi midi. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le 465-6581 avant le lundi midi. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 201, 8527-91e rue, Edmonton (Alberta), T6C 3N1

COOP d'habitation: Le quartier du collège reçoit les applications pour la location d'appartements. SVP communiquer avec Rose-Marie Tremblay au 469-1116 (dec 97)

Georgette Hamel (A. Mus.). Enseignante de piano d'expérience. Compétence en musique et en pédagogie. 9346 - 90 rue, tél.: 462-2348 (19-9)

Recherche gardienne à domicile, 2 garçons de 31/2 ans et 2 ans, lundi au vendredi, de 12h à 17h30, du 8 septembre au 14 novembre. Info: 440-4057. (5-9)



PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la **PRIÈRE AU ST-ESPRIT** dans **LE FRANCO**. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40$ (TPS comprise). n'oublier pas d'inscrire vos initiales.

LE FRANCO
201, 8527-91e rue
Edmonton (Alberta)
T6C 3N1

Abonnez-vous dès maintenant!

Le Franco

☐ 1 AN - 26,75$
☐ 2 ANS - 48,15$
☐ HORS CANADA - 1 AN - 51,36$
(TPS incluse - tous les tarifs)

N.B.: Les membres de l'ACFA reçoivent un abonnement GRATUIT au FRANCO. Adressez-vous au bureau de votre régionale pour devenir membre.

Nom: ....
Adresse: ....
Ville: .... **Province:** ....
Code postal: ....
Téléphone: ....

Votre chèque ou mandat de poste libellé à l'ordre du Franco (En lettres moulées S.V.P.)

201, 8527 - 91e rue, Edmonton, Alberta, T6C 3N1
Téléphone: 465-6581, Télécopieur: 465-3647
Courrier électronique: lefranco@compusmart.ab.ca

Paroisses francophones

Messes du dimanche

EDMONTON

Saint-Thomas d'Aquin
8410-89e rue
Samedi 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h00

Immaculée-Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10h30

Saint-Albert
Chapelle Connelly-McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Sainte-Anne
9810 - 165e rue
Dimanche: 10h30

Saint-Joachim
9928 - 110e rue
Vendredi et samedi: 17h
Dimanche: 10h30

Beaumont, Saint-Vital
4905 - 50e rue
Dimanche: 9h30

CALGARY

Sainte-Famille
1719 - 5 rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

LEGAL

Paroisse St-Emile
Dimanche: 9h30

ST-ISIDORE

Paroisse St-Isidore
Dimanche: 11h30

SAINT-PAUL

1er, 3e et 5e samedi à 19h30
Dimanche à 9h30

OFFRES D'EMPLOIS

OFRE D'EMPLOI

Avons besoin de personnel pour travailler sur appel dans un foyer pour personnes agées.
Salaire: à négocier.
Pour entrevue: 426-2787



Conseil scolaire régional du Centre-Nord n° 4

est à la recherche de personnes pour combler les postes à temps plein suivants:

- **Concierge en chef** (de jour)
- **Concierge sénior** (de soir)
- **Concierge** (de soir)

pour son école Maurice-Lavallée

Toute personne intéressée par ces postes est priée de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 26 septembre 1997 à 16h00 au 301, 8527 rue Marie-Anne-Gaboury Edmonton AB T6C 3N1 tél. 468-6440 téléc. 440-1631



L'A.C.F.A. régionale de Lethbridge sollicite des candidatures pour le poste suivant:

Agent.e à l'administration

Tâches principales:
- tenue de bureau
- service à la clientèle
- Mise en page et envoie du bulletin de nouvelles

Exigences:
- maîtrise du français parlé et écrit
- bonne connaissance de WordPerfect Suite 7 et Microsoft Publisher
- connaissance en comptabilité un atout.

Description du poste:
- temps partiel (20 à 25 heures)

Salaire:
- Selon compétences et expérience

Faites parvenir une lettre de présentation et votre curriculum vitae avant 16h30 le 17 septembre 1997

Mme Chantal Desgagné, présidente
ACFA régionale de Lethbridge
Suite 202, 325 6e rue sud
Lethbridge, AB, T1J 2C7

Canac
la solution ferroviaire globale

APPEL D'OFFRES

VENTE - MACHINERIE DE MATÉRIEL DE TRAVAUX

Lieu: À l'intersection de l'autoroute 60 et Acheson Industrial Blvd. Acheson, Alberta

Date: Les équipements pourront être inspectés entre les 15 et 19 septembre, de 9h00 à 16h00.

Les offres doivent parvenir à notre bureau au plus tard le mardi 23 septembre 1997 avant 14h00, heure avancée de l'Est.

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu en s'adressant à **Canac International Inc., 1100, rue University, bureau 600, Montréal, QC, H3B 3A5**

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec Susan Pike au (514) 399-3181 ou (514) 399-8901 ou par télécopieur, au (514) 399-7618.

Canac se réserve le droit de rejeter toutes les offres et ne s'engage pas à accepter la plus avantageuse.